



Niveau occupationnel, Estime de soi et Risque de conflit chez les partenaires vivant en couple familial dans le District d'Abidjan

(Occupational Level, Self-Esteem, and Conflict Risk Among Partners Living in Family Couples in the District of Abidjan)

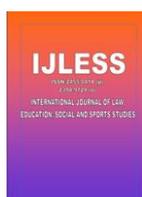
OTEME- KOUAME Amino Annick Nadège¹, Dr KOFFI Kouadio Yao Hervé², YAO-Ackah Mathilde³

¹Doctorante au Département de Psychologie, Université Félix Houphouët-Boigny Cocody
Email : otemean@gmail.com;

²Assistant, Ecole Normale Supérieure, d'Abidjan, Cocody
E-mail : y_herv@yahoo.fr;

³Professeure Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Département de Psychologie
E-mail: yamathilde@yahoo.fr

DOI: [10.33329/ijless.12.1.41](https://doi.org/10.33329/ijless.12.1.41)



ABSTRACT

Our study aims to investigate the role of occupational level at work and self-esteem in the risk of marital conflicts. A total of sixty (60) couples participated in the study and were subjected to a questionnaire for data collection. The characteristics of this sample were as follows: holding a profession; being between the ages of 30 and 45; having at least three (3) years of family life experience; having only one child; and an age difference of five to six years in favor of the man.

The results, obtained using Pearson's Chi-square test, reveal that both occupational level at work and self-esteem increase the risk of conflicts among partners. These findings indicate that cognitive and contextual factors play a crucial role in the process leading to the resurgence of marital conflicts. In other words, while work is considered a valuable resource today, certain personal characteristics, such as high self-evaluation, can also be sources of disagreement within a couple. Understanding these factors appears to be an interesting avenue for developing both curative and preventive strategies aimed at addressing the complex field of interpersonal relationships.

Keywords: Conflict risk; Marital conflicts; Self-esteem; Occupational level.

Résumé

Notre étude vise à investiguer le rôle du niveau occupationnel au travail et de l'estime de soi dans le risque des conflits conjugaux. Les participants au nombre d'une soixantaine de couples (60) ont été soumis à un questionnaire qui a servi au recueil des données. Les caractéristiques de cet échantillon sont les suivantes : exercer une profession ; avoir un âge compris entre 30 à 45 ans ; avec une expérience de vie familiale de trois (3) ans ; avoir un seul enfant et présenter une différence d'âge comprise entre cinq et six ans, en faveur de l'homme.

Les résultats obtenus à l'aide du test Khi-deux de Pearson, révèlent que le niveau occupationnel au travail aussi bien que l'Estime de soi induit chez les partenaires du couple plus de risque de conflits.

Ces résultats montrent que les aspects cognitifs et contextuels jouent effectivement un rôle déterminant dans le processus qui conduit à la résurgence des conflits au sein du couple marital. Autrement dit, il en ressort que le travail considéré de nos jours comme une denrée précieuse mais aussi certaines caractéristiques personnelles comme l'auto-évaluation élevée peuvent être sources de désaccord dans le couple. Et la connaissance de ces facteurs nous semble une piste intéressante pour la conception de stratégies tant curatives que préventives visant à intervenir dans le champ complexe des relations interpersonnelles.

Mots clés : Risque de conflits ; Conflits conjugaux ; estime de soi ; Niveau occupationnel.

INTRODUCTION

Des comportements les plus simples aux comportements les plus calculés, la quête du bonheur est l'énergie qui fait bouger tous les hommes. Les comportements quotidiens des individus - acceptation ou refus de coopérer, choisir telle chose au détriment d'une autre, choisir telle compagnie par rapport à une autre, etc. - sont la preuve de cette quête inlassable. Tous les individus sans exception veulent faire corps avec l'harmonie de la vie. En conséquence, ils sont tous portés vers la quête de l'idéal et s'y aventurent avec des calculs mais aussi des choix. Et pourtant, il vous suffit d'opérer un choix, quand ensuite vous êtes surpris des insuffisances de votre choix. Il semble donc que chaque choix a des limites. Savoir s'accommoder aux limites d'un choix serait la seule condition pour vivre heureux.

L'idéal de la vie est recherché dans nombre de domaines notamment professionnel, relationnel, de la santé et le domaine conjugal. L'attention particulière accordée ici, au phénomène de comportements à risque de conflits dans le couple tient principalement au désir de comprendre pourquoi deux personnes se choisissant mutuellement parmi tant d'autres pour une vie commune adoptent des comportements hostiles à la cohésion familiale. A travers une approche psychosociale, cette étude vise à déterminer l'influence des facteurs personnels dans l'adoption de comportements disharmonieux dans la vie d'un couple. Autrement dit, l'étude vise à déceler des facteurs qui permettent de mieux cerner la réalité des conflits conjugaux, même si l'on reste désormais convaincu que la vie du couple n'est pas chose aisée. Ainsi que l'affirme Bassitché (1992) la vie à deux vécue est différente de la vie à deux fantasmée. Selon l'auteur, tout porte à croire que les individus se choisissant pour une vie en couple se seraient trompés dans leurs calculs, ce qui conduit parfois à des crises sporadiques qui menacent l'harmonie du couple.

Ces calculs auxquels se livrent les futurs conjoints, poursuit-il, manquent parfois de considérer les paramètres d'une vie pratique de couple. Par exemple certaines jeunes filles, lassées de gagner elles-mêmes leur vie, acceptent le mariage, surtout pour ne pas être astreintes à des heures régulières de travail, pour jouir de plus de loisirs. Mais ces jeunes filles s'aperçoivent bien vite que les soins du ménage, les devoirs envers le mari et les enfants laissent bien moins de liberté et apportent des problèmes autrement difficiles à résoudre que ceux des célibataires (Tièche (1988)). Ce qui justifie, de l'avis de l'auteur que cette conception de couple où l'on s'épanouirait ne tient pas compte du principe de réalité. Aussi, face à la réalité qui devient palpable, le couple est-t-il plus que jamais confronté à de véritables problèmes d'adaptation.

Dans notre contexte social actuel, nombreux sont les conjoints qui exercent un emploi professionnel. Cela devrait normalement améliorer la qualité de vie dans les foyers. Pourtant le constat est que ceux qui travaillent sont ceux-là mêmes qui semblent plus envahis par les désaccords et ce, pour plusieurs raisons (manque de temps pour la famille lui reproche l'autre, absence prolongée à cause des missions, etc.).

Dans ces conditions, l'analyse de l'impact du travail dans le foyer s'impose. Aussi, dans un monde où les rapports de pouvoir sont dans toutes les relations, même entre époux, analyser les conflits sur la base du statut professionnel de chacun paraît-il une bonne piste. De plus, les rapports de pouvoir

peuvent parfois se baser sur l'importance accordée à autrui ou au contraire à la perception qu'on a de soi. Ainsi, observer l'impact de la perception de soi dans les rapports entre conjoints s'avère également pertinent.

L'approche de cette préoccupation rend nécessaire l'examen théorique du sujet qui commence par la problématique construite autour de la synthèse des travaux et des hypothèses de recherche. Ensuite l'aspect méthodologique de l'étude et, enfin la troisième partie consacrée aux résultats et se termine par l'exposé des faits saillants de l'étude.

Le divorce, phénomène des temps nouveaux, phénomène de tous les temps, apparaît comme l'une des conséquences les plus fâcheuses des disharmonies au sein du couple conjugal. Goleman (1997), relève l'ampleur et la permanence de ce phénomène qui semble devenir un problème de société. Selon cet auteur, déjà en 1950 le taux de divorce des couples formés était de 30%, 50% pour les couples formés dans les années 1970 et de 67% pour ceux formés dans les années 1990. Cette progression de 20% tous les 20 ans préfigure qu'aujourd'hui (ces dernières décennies), le taux de divorce a franchi la barre de 90%. Ce sombre tableau des statistiques donnent à croire que le divorce s'offre comme la seule porte de sortie aux couples qui éprouvent du mal à s'adapter à la vie conjugale. Pour Gottman et Silver (1999), la moitié des divorces se produit dans les sept premières années de mariage.

Dès lors, les chiffres susmentionnés traduisent les difficultés à mener confortablement et de façon sereine une vie de couple de nos jours. L'harmonie conjugale, pourrait-on dire, est devenue cette perle précieuse difficilement accessible. Celle-ci serait propre à un type de comportements, notamment des comportements dits harmonieux qui contribuent à rendre les couples heureux. Inversement-et c'est ce qui intéresse ici- les couples malheureux seraient ceux, plus enclins à des comportements qui tendent à mettre en péril la vie du couple conjugal : les comportements à risque de conflits. Ainsi sous ce vocable, nous désignons tous les comportements qui suscitent des tensions dans la gestion du foyer conjugal. Il s'agit de comportements qui peuvent varier des plus simples (avoir par exemple pour habitude de toujours rentrer tard du boulot) aux plus graves (infidélité conjugale, par exemple).

Alors que la vie de couple devrait inscrire les conjoints dans une dynamique de compensation de leurs insuffisances respectives pour faire face aux épreuves de la vie, cette dernière semble plutôt développer chez ceux-ci une sorte de compétition dont le besoin de contrôle de l'autre. De plus, le biais de faux consensus entretenus par ceux-ci, fragilisent l'équilibre familial avec pour corollaire des conséquences néfastes dans l'avenir et le devenir des enfants. Or la socialisation de ces derniers débute dans la cellule familiale.

Dès lors, il est certain qu'il y a urgence à mener des investigations sérieuses et approfondies dans ce milieu pour mieux comprendre les comportements qui mettent en danger l'harmonie familiale en faisant ressortir les déterminants qui en constituent le frein afin de proposer des solutions plus adaptées.

Des études antérieures ont été menées afin de comprendre les causes de ces comportements à risque de conflits. Ces études ont abouti aux conclusions selon lesquelles les conflits sont tributaires des facteurs tels que : la différence d'âge entre les conjoints (Tièche, 1988) ; la différence d'objectifs ; de convictions entre les conjoints (Gaasch & Ducrozet, 2007). Par ailleurs, dans une étude menée auprès de soixante (60) personnes, Tondi (1986-1987) a pu montrer que la stérilité d'un conjoint est à l'origine des conflits dans le couple. Aussi, près de 50% des participants ont-ils affirmé que la stérilité peut être source de divorces quand elle ne se contente pas de semer uniquement le grain de conflit. Dans cette même étude, l'auteur a également révélé que le divorce émotionnel engendre beaucoup de disputes dans le ménage. Il en ressort également que les conflits sont le fruit de la rupture émotionnelle entre le début de la relation et la suite. Par exemple, on invitait l'autre à la plage, on passait de belles soirées ensemble en tout début mais tout cela a cessé ou a baissé d'intensité, ce qui crée un environnement fertile aux conflits.

Toutefois, ces deux facteurs n'expliquent pas intégralement les conflits entre époux. La preuve, certains couples qui ne parviennent pas à enfanter adoptent des enfants et vivent heureux. De l'autre côté, certains couples s'adaptent à la rupture émotionnelle pour se permettre le bonheur conjugal. C'est la preuve que d'autres facteurs pourraient être à la base des différends conjugaux.

Costisella (2016), dans son étude identifie les finances comme l'élément déclencheur des conflits dans le foyer. Ainsi que l'atteste un sondage mené en France, 24% des couples se disputent à cause de l'argent. Concernant les couples qui ont des enfants, c'est un tiers (1/3) des familles qui se dispute plus d'une fois par mois. L'argent est le sujet épineux par excellence et ce n'est pas surprenant.

Selon une étude de l'INSEE (2016) dirigée par Costisella, plus de deux tiers (2/3) des couples qui ont des enfants mettent leurs revenus en commun et se consultent pour les dépenses personnelles. Ce sont peut-être les refus qui rendent difficile la situation. L'argent et les enfants ne sont pas les seules causes des disputes conjugales. En effet, beaucoup de conjoints épargnent différemment leurs revenus mais vivent une harmonie conjugale. Qu'en est-il des couples sans enfant qui se disputent ?

Pour répondre à cette préoccupation, certains auteurs ont orienté leurs recherches vers d'autres facteurs. Dans cette perspective, Costisella (2016) montre que la sexualité est ce qui cause plus de problème dans le foyer. Pour cet auteur, la fréquence des rapports sexuels, les envies et l'infidélité sont les volets de la sexualité qui causent plus de remous au sein d'un couple. Aussi, poursuit-il, il suffit qu'un conjoint se plaigne d'un manque de désir sexuel, d'une envie trop élevée, de l'infidélité de l'autre pour voir ensuite surgir des désaccords.

La thèse de l'infidélité des conjoints dans l'éclosion des conflits conjugaux est celle soutenue par Brown et Jaspard (2004). Sur un échantillon de 68 sujets interrogés sur l'infidélité de l'homme, 76% affirment que cela peut engendrer des conflits. Sur un autre échantillon de 60 sujets interrogés sur l'infidélité de la femme 82,2% affirment que cela engendrerait des conflits. Il en ressort que l'infidélité dans son ensemble engendre des conflits dans le couple. Toutefois, ces derniers (les conflits) sont plus marqués quand il s'agit de l'infidélité de la femme.

Ces résultats, notamment le refus du sexe et l'infidélité, sont parfois la conséquence d'une insatisfaction conjugale.

D'autres facteurs existent qui pourraient aider à comprendre ces conflits. Ainsi selon Bodenman (1997), l'évolution de l'amour dans la relation et le subjectivisme des partenaires conjugaux provoquent toujours des altercations dans le foyer. La qualité d'une relation de couple et la satisfaction qu'elle engendre, poursuit-il, sont sujet à des variations selon le temps et l'humeur. Subjectivement, la relation ne provoque pas la même satisfaction aux deux partenaires. Cette satisfaction peut être affectée par des événements extérieurs (par exemple la naissance d'un enfant) autant que par des changements personnels dans le domaine des attentes et des besoins. Les deux partenaires- tout comme la relation- évoluant au fil du temps ; leurs visions et leurs désirs peuvent se modifier. Si la réalité ne correspond plus à ses vœux, la relation peut être ressentie comme insatisfaisante. Dans bon nombre de cas ; les attentes initiales ne concordent pas avec la réalité vécue. De ces travaux, il ressort que la capacité à réussir sa vie de couple dépend de la capacité à s'adapter à la réalité qui impose ses exigences.

Aujourd'hui, étant donné la plupart des personnes qui vivent en couple exercent un emploi professionnel, le bonheur conjugal devrait être une réalité avérée puisque les conjoints bénéficient désormais de moyens financiers et matériels pour l'entretien du couple. Mais le constat donne à voir une réalité tout à fait paradoxale. De sorte qu'à l'analyse, l'exercice de l'activité professionnelle ou salariale pourrait constituer une piste dans la compréhension de ce phénomène.

St-Onge, Renaud, Guérin et Caussignac (2002) confirment cette thèse. Dans leur étude, ces auteurs sont parvenus au résultat selon lequel les participants dans leur grande majorité estiment que le travail influence leur vie de famille. Une enquête de l'institut Way Inside dirigée par Poupard (2018)

va dans ce sens : 29% des personnes interrogées estiment que le travail a déjà nuit leur vie amoureuse. Parmi eux 24% indiquent qu'il peut être source de dispute, 7% indiquent qu'il peut être source de séparation et 15% seraient prêts à changer de travail pour sauver leur couple. Selon une publication du Figaro les cadres seraient les plus touchés, 34% des cadres sont confrontés à des conflits de couple. Il est clair que le le niveau occupationnel notamment le statut de cadre supérieur, de cadre moyen, d'agent de maîtrise, d'ouvrier exerce une influence sur le comportement de tout un chacun. Déterminer le lien entre cette variable et les conflits conjugaux s'avère pertinent.

Pour d'autres auteurs tels que Benouis et Wall Macq (2004), le statut professionnel de chaque partenaire peut être porteur de conflits dans le couple. Ils estiment que cette source de conflit est à priori liée à la vie privée et à l'activité professionnelle de chaque partenaire. Dans un couple les partenaires bénéficient presque toujours de statut professionnel différent. Mais la psychologie masculine voudrait que l'homme ait toujours un statut professionnel élevé par rapport à la femme (Dallaire 2011). Lorsque le contraire se produit, l'homme peut développer des sentiments de jalousie, d'impuissance et d'échec. Cette situation peut engendrer des réactions susceptibles de provoquer des conflits au sein du couple. Dans ces conditions, on peut affirmer que dans les foyers où la femme a un statut professionnel supérieur à celui de l'homme, la probabilité de voir surgir les conflits est plus grande. La plupart des études, à notre connaissance, ont rarement ou presque pas abordé cet aspect du sujet ('dans notre contexte social où l'emploi professionnel est masculinisé).

Par ailleurs, la perception qu'un individu a de lui-même est la conséquence d'une évaluation globale de tous les domaines de sa vie. Etre ouvrier ou cadre dans une entreprise de la place peut avoir un impact considérable sur la perception qu'on a de soi. Or cette dernière exerce une influence sur le comportement de tout individu. Ainsi les individus qui ont une perception de soi positive ont tendance à se faire valoir et faire valoir leurs idées, leurs pensées. Dans un contexte conjugal, privilégier uniquement ses idées, ses principes peut être source de désaccords et de conflit. Aussi, un tel état d'esprit rend-il moins disposer à l'écoute et aux besoins de l'autre.

L'attention particulière portée sur ces deux variables tient à plusieurs raisons. Le choix d'examiner le statut professionnel dans l'étude des conflits conjugaux est le fait que la plupart des conjoints exercent aujourd'hui un emploi professionnel. Or de nombreux travailleurs reconnaissent que le travail a un impact sur leur vie de famille.

Le choix de la deuxième variable, estime de soi, se justifie également, quand on sait que les individus qui se perçoivent différemment ont des difficultés à vivre une vie conjugale harmonieuse. Aussi l'effet interactif de ces deux variables pourrait-il aider à mieux cerner les contours de ce phénomène qui mine la vie conjugale.

Retenons que l'estime de soi, le occupationnel de chacun, peut fortement influencer son comportement notamment de prise de risque. Et, de nombreuses études ont confirmé l'existence de cette relation en matière de sécurité sanitaire, de sécurité routière mais aussi en contexte organisationnel. En revanche, peu de travaux ont abordé la question du comportement à risque en contexte familial sous cet aspect de l'influence du niveau occupationnel et de l'estime de soi sur la vie du couple familial dans notre contexte social. Sous ce rapport, ce travail, centré sur les partenaires du couple marital vise à mettre en relief l'effet du niveau occupationnel et l'estime de soi sur le comportement à risque de conflits au sein du couple familial. De cet objectif découle deux hypothèses fondamentales:

Hypothèse 1 : L'adoption des comportements à risque de conflits est plus élevée dans les couples où la femme a un niveau occupationnel au travail plus élevé que l'homme.

Hypothèse 2 : Dans la vie du couple, les conjoints qui ont une Estime de soi forte adoptent plus de comportements à risque de conflits contrairement à leurs homologues dont l'estime de soi est faible.

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Description des variables

Les variables indépendantes sont de nature qualitative dichotomique chacune. Il s'agit respectivement du niveau occupationnel (poste d'un niveau élevé / poste d'un niveau bas) et de l'estime de soi (estime de soi élevée ou forte / estime de soi basse ou faible). La variable dépendante, de nature qualitative, est représentée par l'adoption de comportements à risque et l'adoption de comportements harmonieux. L'adoption de comportement à risque prend en compte certaines pratiques liées à la vie du couple marital (absences physiques et/ou psychologiques répétées, déficit de communication, l'infidélité...). Par contre l'adoption de comportements harmonieux concerne le respect scrupuleux des règles de bonnes pratiques au sein du couple marital.

Participants

La présente étude porte sur un effectif de 120 sujets en couple (60 femmes et 60 hommes) avec trois(03) ans de vie commune. Ils exercent tous un emploi, ont un âge compris entre 30 et 45 ans et possèdent un seul enfant. La différence d'âge entre les conjoints se situe entre 5 et 6 ans (toujours en faveur de l'homme).

Dans cet échantillon, les 120 participants proviennent de la commune de Cocody dans le District d'Abidjan et ont été sélectionnés à partir des registres matrimoniaux de la Mairie.

Tous les participants ont, en conséquence, une expérience directe de vie commune et sont liés par les liens officiels de mariage.

Notons que ces caractéristiques de l'échantillon ont fait l'objet d'études antérieures qui font d'elles, ici, des variables parasites systématiques à contrôler. Ces variables sont ainsi dénommées parce qu'elles exercent une influence sur l'occurrence des conflits. De l'avis de Dallaire (2011), l'âge des conjoints est source de désaccords dans le couple. Quant à Lemenicier (1988), il relève que la durée de vie commune en est une autre. La différence d'âge entre les conjoints est aussi une variable non désirée, c'est-à-dire, un facteur qui suscite nombre de conflits dans le foyer (Tièche, 1988). Enfin, le nombre d'enfant est selon Brown et Jaspard (2004) un des facteurs qui sèment parfois la graine de discorde.

Méthode d'enquête

Les participants ont été invités suite à un appel téléphonique, à un lieu de leur choix, à remplir un questionnaire visant à évaluer leur comportement dans les différentes conditions de leur vie couple familial. Des dispositions ont été prises pour rencontrer les conjoints de façon séparée. Le questionnaire rempli dans ces différents lieux de rendez-vous, comprend quatre parties : la première partie fournit des informations biographiques (l'âge, le sexe, la situation familiale, nombre d'années de vie en couple...). La deuxième partie vise à fournir des informations liées à la situation professionnelle du conjoint (l'ancienneté dans le métier, le niveau de responsabilité, statut professionnel, niveau d'étude...). La troisième partie est destinée à déterminer la perception de soi, à partir de l'échelle de Rosenberg (Perception de soi élevée / basse, c'est-à-dire forte / faible) des sujets. Elle est constituée de 10 énoncés à classer sur une échelle de 1 à 4 (1 = tout à fait en désaccord, jamais et 4 = tout à fait en accord,..). La quatrième partie comporte des énoncés qui visent à renseigner sur le comportement à risque de conflits au sein du couple familial. Dans chacun des cas, le sujet est amené à fournir la /les réponses qui sont le ou les plus proche (s) de (ou qui traduisent le mieux) sa situation.

Méthode d'analyse des données

Procédure de cotation des réponses à l'échelle d'Estime de Soi qui a servi à l'évaluation de la perception de soi.

Le total des notes des items 2, 5, 6, 8, 9 est ajouté au total de l'inverse (1= 4 ; 2 = 3 et réciproquement 3= 2 et 4 = 1) des notes des items 1, 3, 4, 7, 10. Le résultat obtenu correspond à une note d'estime/ auto-évaluation de soi. La distribution des notes de notre population dans ce cas varie de 10 à 40.

S'agissant des réponses au questionnaire « comportements à risque de conflit », le total des notes obtenues aux Items 1, 2, 4, 7, 9 est ajouté au total de l'inverse des notes des cinq Items 3, 5, 6, 8 ; 10. La distribution des notes de notre population dans ce cas varie également de 10 à 40. Le résultat a donné lieu à l'établissement des fréquences (variables de nature qualitative). L'analyse des résultats est faite sur la base du test du Khi deux (X^2).

PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Effet du Niveau occupationnel des conjoints sur les conflits de couple

Tableau n° 1 : Distribution des couples selon l'influence du niveau occupationnel du conjoint sur le comportement de prise de risque de conflit

Here is the refined table with better formatting for clarity:

Niveau occupationnel	Risque de conflits	Absence de risque de conflits	Total
Couples à femmes statut élevé	39	21	60
Couples à hommes statut élevé	22	38	60
Total	61	59	120

$\chi^2(1ddl) = 9.64 ; p < .01$

Au regard de ce tableau, il ressort que sur les 60 couples les cas où la femme détient un niveau de responsabilité élevé dans le travail 39 couples soit 65% adoptent des comportements à risque de conflits et, 21 couples soit 35% font preuve de comportements harmonieux. En revanche sur les 60 couples où l'homme a un poste de responsabilité de niveau élevé, seulement 22 couples soit 36,7% sont sujets à des comportements à risque de conflits, 38 soit 63,3% ne présentent pas de comportements susceptibles de provoquer des conflits au sein du couple.

Le test statistique du khi-deux (X^2) indique que les différences observées sont significatives. Il confirme ainsi notre hypothèse n°1 (avec $X^2 = 9.61$ à 1ddl $p < .05$). Nous pouvons déduire que, dans notre recherche, la relation entre le statut professionnel et le comportement à risque de conflit conjugal est telle que la connaissance du statut professionnel du conjoint permet d'expliquer son comportement à risque, c'est-à-dire, le niveau de risque pris par celui-ci dans la pratique quotidienne de la vie du couple.

Dans ce sens, De Singly (1982) indique, pour illustrer ce résultat, que le mariage des femmes s'opère tendanciellement du bas vers le haut, c'est-à-dire qu'il se solde par une mobilité ascendante. Le mariage apparaît pour ces femmes comme un moyen d'ascension sociale, surtout lorsqu'elles exercent une activité professionnelle qui leur confère un statut élevé. Ainsi, lorsque la femme se retrouve dans un foyer avec un conjoint dont le statut professionnel est inférieur au sien, elle se sent mal et rumine l'idée d'avoir raté le choix du meilleur conjoint. Aussi, dans la majorité des cas, finissent-elles par se sentir mal et éprouvent des difficultés à s'adapter à cette vie qui est loin de correspondre à leur idéal de vie familiale. De sorte que leur vie de couple s'en ressent : refus de jouer leur rôle de conjointe; abandon de la gestion du foyer la laissant aux seuls soins des domestiques, etc. Toute chose qui, de loin contribue à susciter et amplifier les conflits étant donné les conjoints de leur côté ont du mal à s'accommoder à une telle situation.

Qu'en est-il de du rôle de l'estime de soi dans l'occurrence des conflits au sein du couple marital?

Effet de l'estime de soi sur la prise de risque de conflits dans le couple.

Tableau n° 2 : Distribution des couples selon l'influence de la perception de soi du conjoint sur le comportement à risque de conflit

Estime de soi	Risque de conflits	Absence de risque de conflits	Total
Estime de soi forte	38	22	60
Estime de soi faible	23	37	60
Total	61	59	120

χ^2 (1ddl)=7.5 ; $p < .01$

Il nous a paru judicieux de vérifier que plus l'estime de soi chez le/la conjoint(e) est forte, plus le niveau de risque de conflit pris par le sujet est élevé dans la pratique de la vie du couple familial et inversement. Le test statistique du khi-deux (X^2) indique que les différences observées sont significatives. L'hypothèse n°2 se trouve donc confirmée (avec $X^2 = 7.50$ à 1ddl $p < .01$).

Il ressort de ces résultats que des facteurs cognitifs influencent les comportements humains notamment les comportements de prise de risque de conflits. Il convient de relever que pour préserver et augmenter une estime de soi forte, un ensemble de stratégies existe : mémoire sélective, filtrage au profit des informations positives, comparaison descendante, biais d'auto complaisance, etc. Or ces stratégies dans le contexte d'une vie de couple ne manquent pas d'engendrer des conflits. Et pour cause, en couple il faut se résoudre à respecter la complémentarité. En effet, dans les situations de couple où un des conjoints s'illustre avec une forte estime de soi, celui-ci a tendance à faire prévaloir sa volonté ne laissant aucune chance à son partenaire. De sorte que toute résistance à l'expression de cette volonté est perçue comme une frustration. Aussi, la frustration qu'il pense subir et celle qu'il inflige à son partenaire est-elle ce qui suscite les conflits.

Discussion des résultats

Cette étude a eu pour objectif de déterminer l'effet du statut professionnel des conjoints et de la perception de soi dans les conflits conjugaux. Afin de parvenir à cet objectif, deux hypothèses opérationnelles ont été formulées. Dans un premier temps, l'hypothèse H1 prévoyait que les couples où la femme a un statut professionnel élevé que celui de l'homme sont plus confrontés aux conflits que ceux dans lesquels c'est l'homme qui a le statut professionnel élevé.

Dans un second temps, l'hypothèse H2 postulait que les individus qui ont une perception de soi forte (positive) sont plus porteurs de conflits dans le couple que ceux qui ont une faible perception de soi (négative).

Au regard des résultats de cette étude, les deux hypothèses (H1 & H2) se trouvent entièrement confirmées. Il en ressort premièrement, comme prévu que le niveau occupationnel des conjoints est un facteur de conflit dans le foyer. Ce résultat rejoint d'autres études antérieures qui incriminent la différence du statut professionnel en faveur de la femme dans l'éclosion des conflits conjugaux. C'est le cas de l'étude de Dallaire (2011) qui confirme que les divorces sont la conséquence de ce que les femmes n'acceptent pas avec raison de vivre des situations que leurs grands-mères n'avaient pas le choix de supporter en raison de leur dépendance financière. Il affirme que de nos jours tout comme les hommes les femmes ont même une carrière professionnelle enviée. D'autres auteurs, Wall Macq et Benouis (2014) ont abouti au résultat que le statut professionnel de chaque partenaire est porteur de conflits dans le foyer. Ils postulent que lorsque l'un des deux partenaires a un poste de travail de niveau élevé que l'autre, cela peut engendrer des disputes surtout lorsque c'est la femme qui a le niveau occupationnel supérieur. L'homme peut en effet vivre cela comme un complexe d'infériorité et développer des sentiments de jalousie.

Dans un second temps les résultats de cette étude montrent également que des facteurs cognitifs notamment l'estime de soi exercent une influence dans l'adoption des comportements conflictuels entre partenaires au sein du couple marital. Ces résultats sont corroborés par ceux de Quélien (2015). Ce dernier est parvenu après plusieurs entretiens avec les couples que la séparation ou le conflit vient du manque de confiance en soi de certains conjoints. D'après lui, la confiance en soi en couple vient de l'importance qu'on donne à ce que le conjoint ou partenaire de vie pense de soi. Si cette importance est élevée chez un des conjoints l'autre peut avoir l'impression d'avoir affaire à quelqu'un d'ambivalent, de flou et parfois d'irresponsable. C'est ce qui serait le déclencheur du conflit.

La contradiction entre les résultats de cette étude et ceux de l'étude susmentionnée, pourraient s'expliquer par le fait que la confiance en soi objet de l'étude de Quélien n'est qu'un pilier de l'estime de soi. Il y a deux autres piliers « l'image de soi », « l'amour de soi » (André & Lelord, 2008) qui ont un impact considérable sur l'évaluation globale de soi, ce qui aurait joué en faveur des hypothèses de cette étude. Les sujets qui ont une forte estime de soi seraient ceux qui rendent plus difficile la vie de couple et non ceux qui ont une faible estime de soi, même s'il n'est pas à exclure que certains parmi ces derniers sont parfois ceux qui sont enclins à des comportements à risque de conflits

Il convient de relever, ici, que cette étude a une validité interne avérée, au vue des résultats obtenus dans la mesure où ceux-ci concordent avec ceux attendus.

Conclusion

A l'issue de cette étude, il ressort que le niveau occupationnel des conjoints induit des comportements à risque de conflits dans la vie du couple surtout lorsque celui-ci (le niveau du poste occupé) est plus élevé en faveur de la femme. Il en va de même pour l'estime de soi positive qui est aussi un catalyseur des comportements disharmonieux dans le couple.

Ces résultats doivent toutefois être nuancés : les données recueillies dans le cadre de cette étude l'ont été par le moyen de questionnaires qui n'ont certainement pas permis de couvrir tous les aspects de la question qui intéresse l'étude. Ce qui pourrait en constituer un biais. Il faut cependant indiquer qu'un certain nombre de dispositions rigoureuses ont permis de réduire la survenue de distorsions susceptibles d'entacher la validité des résultats de cette recherche. Il convient donc de préciser que l'intérêt de ces résultats réside dans le fait qu'ils confirment que le travail considéré aujourd'hui comme l'essence de la vie modulé à certains aspects cognitifs jouent effectivement un rôle fondamental dans l'occurrence des comportements conflictuels dans le couple. La connaissance du niveau occupationnel des conjoints et l'estime de soi de ces derniers se révèle comme une piste intéressante pour la conception des stratégies visant à intervenir dans ce champ relationnel très spécifique et complexe qu'est la relation de couple.

Enfin, de façon plus large, il semble que la recherche des déterminants humains impliqués dans l'adoption de comportements nuisibles à la vie de foyer puisse être problématisée de façon heuristique au travers des questions relatives à la perception de l'idéal conjugal par un conjoint (biais de faux consensus), à des variables telles que le niveau d'instruction des conjoints, l'origine socioéconomique des conjoints, le référent culturel (besoin de soumission lié au référent culturel versus rationalisme) etc. Autant de variables qui devront enrichir de nouvelles hypothèses pour en constituer des pistes de recherche ultérieure.

Références bibliographiques

Anne Costisella (2016). 5 plus grands conflits dans un couple. *Journal de l'INSEE*

Bassitché Adrien (1991-1992). psychopathologie de vie sociale. Inédit cours de psychopathologie de la vie sociale. Université Félix Houphouët Boigny

Benouis Mohamed et Walmacq Olivier (2014). La bible des couples heureux. *Journal de montréal*

- Bodenmann Guy (1997). Le divorce peut être évité en améliorant les capacités d'adaptation dans les couples ? Journal du divorce et de remariage
- Brown Elizabeth et Jaspard, Maryse (2004). La place des enfants dans les conflits et les violences conjugales. Recherches et prévisions.volume 78 numéro 1, p.5-19.
- Christophe André et François Lelord (2008). *L'estime de soi-s'aimer pour mieux vivre*. Edition Odile Jacob.
- Dallaire Yvon (2011). Qui sont ces couples heureux ? : surmonter les crises et les conflits de couple. Edition Option santé.
- De Singly François (1982). Mariage, dot scolaire et position sociale. Article publié sur Persee.fr, p. 7-20.
- Gaasch Franz et Ducrozet Guillaume (2007). On s'aime bien mais on se dispute. Edition Amazon.
- Goleman Daniel (1997). Intelligence émotionnelle (version anglaise, 1995).
- Gottman John (1999).The seven principles for making marriage work.Crown publishers.
- Lemennier Bertrand (1988). *Le marché du mariage et de la famille*. Paris PUF, chapitre 3.
- Poupard Guillaume (2018). Enquête de satisfaction. Journal de l'Institut way
- Quellien Jean (2015). *Rendez-moi mon couple*. Editions Du Félin.
- St-onge Sylvie., Lyauty Renaud ; Guérin Guillaume et Caussignac Hélène (2002). *Relations industrielles*. Volume 57, numéro 3, p.491-516.
- Tièche, Maurice. (1988). Guide pratique d'éducation familiale. Editions Vie et Santé, 77190 Dammarie les Lys, France, p.453-464.
- Tondi Mahaman. (1986-1987). Analyse des déterminants psychosociaux des divorces au Niger : cas de la commune de Niamey. Mémoire de maitrise à l'Université Cocody d'Abidjan.